

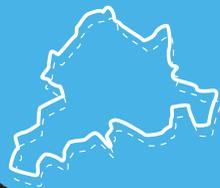
THOMAS MESNIER

Votre député
depuis 2017

BILAN DE MANDAT

Les députés
EM!

SUR LE TERRAIN NOS ENGAGEMENTS SONT TENUS



SOUTENIR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION



100 % des classes de CP et CE1 en éducation prioritaire ont été dédoublées en Charente.

33 % des collégiens de Charente bénéficient du programme *Devoirs Faits* leur permettant d'être accompagnés pour faire leurs devoirs.

+ 41 % de contrats d'apprentissage signés en 2020 par rapport à 2017 sur l'ensemble de la Charente.

528 000 € sont déployés à Angoulême et Soyaux dans les *Cités éducatives*, qui accompagnent les jeunes en difficulté de l'école jusqu'à l'insertion professionnelle.

QUALITÉ DE VIE ET ENVIRONNEMENT



→ **+ 50 %** de *pistes cyclables* en Charente depuis 2017.

→ **+ 60 %** de surface agricole et d'agriculteurs engagés dans une démarche *bio* ou *Haute Valeur Environnementale* en Charente depuis 2017.

→ Refus du projet *MéthAngoumois* à Fléac et Saint-Yrieix-sur-Charente qui n'apportait pas les garanties nécessaires à la préservation de la qualité de vie des riverains.



ACCÈS AU NUMÉRIQUE

Augmentation de la participation de l'Etat **de 27 à 60 millions d'euros**, pour *fibrer la Charente* après mon intervention auprès du Premier ministre.



SÉCURITÉ

Les effectifs des forces de l'ordre ont augmenté en continu sur l'ensemble du mandat.
+ 18 policiers sur la circonscription depuis 2017.

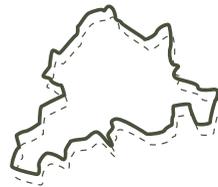


TRANSPORTS

125 millions d'euros de l'Etat pour achever la **2x2 voies** sur la Nationale 10. Des engagements pris pour réinvestir la ligne *Angoulême-Limoges*.

SUR LE TERRAIN NOS ENGAGEMENTS SONT TENUS

REVITALISER LES CŒURS DE VILLE



- Le programme **Action cœur de ville** permet de revaloriser le patrimoine urbain, de faciliter l'accès au logement et de redynamiser 222 villes françaises dont Angoulême. Ce dispositif a notamment permis :
 - de restaurer la résidence Sainte-Marthe, en friche depuis 20 ans ;
 - de rénover une bâtisse de la place du Palet ;
 - de réhabiliter plus de 300 logements sur le plateau et à l'Houmeau.
- En votant l'augmentation du budget de l'Agence nationale de l'habitat de 5 à 10 milliards d'euros, nous avons multiplié **par 8** la participation de l'Etat dans la rénovation du quartier Bel-Air Grand-Font.
- Les **opérations de revitalisation de territoire** dans les communes de Gond-Pontouvre, La Couronne et Ruelle-sur-Touvre ont engagé des rénovations de logements, de locaux commerciaux ou artisanaux et rendent ainsi un cadre de vie plus attractif.
- Le **fonds friches** a permis d'investir 1,8 million d'euros afin de réhabiliter cinq friches de la circonscription à Angoulême, Gond-Pontouvre et Ruelle-sur-Touvre.

PROMOUVOIR LA CULTURE



- Le **Pass Culture** permet aux jeunes de 18 ans de recevoir 300 euros à utiliser pendant 24 mois pour s'ouvrir à toutes les formes de culture (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique...).

En 2022, près de 6 500 jeunes bénéficieront de leur Pass Culture en Charente !

- Renforcer **l'attractivité de la BD** :
 - en créant un concours biennal pour les jeunes auteurs ;
 - en donnant la possibilité aux auteurs de référence d'entrer dans les collections nationales et d'y être exposés ;
 - en intégrant au Pass Culture une offre BD la plus large possible.
- J'ai porté cette année une véritable réforme du **régime social des artistes-auteurs** en simplifiant leurs démarches administratives, en leur donnant accès à plus de droits et en améliorant leurs pensions de retraite.



AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS

684 millions d'euros pour la Nouvelle-Aquitaine au titre du Ségur de la santé dont les établissements de santé de Charente bénéficieront.

31 millions d'euros de reprise de dette pour les établissements hospitaliers de Charente.

2,1 millions d'euros pour les investissements du quotidien, afin de rééquiper les établissements de santé de Charente avec du matériel neuf.

13 maisons de santé créées depuis 2017 en Charente, pour un total de 31 aujourd'hui.



La Charente est retenue comme département pilote dans le déploiement du service d'accès aux soins (SAS), dispositif que j'ai imaginé dans le cadre d'une mission auprès du Premier ministre.

LUTTER CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

1 unité médico-judiciaire (UMJ) en cours de création au sein du Centre hospitalier d'Angoulême pour mieux prendre en charge les victimes.

13 téléphones grave danger (TGD) supplémentaires déployés sur la Charente pour un total de 25.

AU NATIONAL, UN ENGAGEMENT POUR LA SANTÉ



MON IMPLICATION POUR LA SANTÉ



DÉLÉGUÉ À L'ACCÈS AUX SOINS

auprès d'Agnès
Buzyn dès 2017.

3 RAPPORTS

pour le
Gouvernement en
2017, 2018 et 2019.

RAPPORTEUR GÉNÉRAL

de la loi de 2019
pour réorganiser
et transformer le
système de Santé.

RAPPORTEUR GÉNÉRAL

de la Commission
des Affaires sociales
depuis 2020, à la
suite d'Olivier Véran.

TRANSFORMER NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ



- Suppression du numerus clausus.
- Les lunettes, les prothèses auditives et dentaires, prises en charge à 100 % depuis le 1er janvier 2021 !
- + 183 € net par mois minimum pour tous les personnels hospitaliers grâce aux revalorisations du Ségur de la santé.
- Création de la cinquième branche de la sécurité sociale dédiée à l'autonomie de nos aînés et des personnes en situation de handicap.

MAIS AUSSI, UN SOUTIEN TOTAL DURANT LA CRISE

DES DISPOSITIFS EXCEPTIONNELS

- Fonds de solidarité
- Prêts garantis par l'Etat
- Chômage partiel
- Crédits d'impôt
- Repas à 1€ pour les étudiants

UN PLAN DE RELANCE SANS PRÉCÉDENT

- Le plan France Relance, c'est 100 milliards d'euros d'investissements pour relancer l'économie et favoriser l'emploi.
- C'est déjà plus de 220 millions d'euros qui bénéficient à la Charente !



AU NATIONAL, UN ENGAGEMENT POUR LE POUVOIR D'ACHAT



REVALORISER LE POUVOIR D'ACHAT DES FRANÇAIS



Suppression de la taxe d'habitation pour 80 %
des foyers et pour tous en 2023 !

*129 924 foyers Charentais ne paient plus de taxe d'habitation.
Ils auront économisé en moyenne **1425 €** entre 2017 et 2022 !*



+ 100 € par enfant pour l'allocation de rentrée
scolaire.



+ 100 € / mois de minimum vieillesse pour un
retraité vivant seul.



+ 90 € / mois pour les bénéficiaires de l'allocation
adulte handicapé.



+ 105 € brut / mois pour les retraites des
anciens chefs d'exploitation agricole.

AU NATIONAL, UN ENGAGEMENT POUR LE TRAVAIL



UN TRAVAIL PLUS RÉMUNÉRATEUR

+266 €
brut / an

pour un salarié au **SMIC** avec la baisse des cotisations sociales sur les revenus du travail.

+90 €
net / mois

pour un salarié au **SMIC** avec l'augmentation de la prime d'activité.

+200 €
net / an

pour un salarié au **SMIC** avec la défiscalisation des heures supplémentaires.

*En 2021, un travailleur au SMIC gagne **170 €** de plus par mois grâce aux baisses de charges et à la prime d'activité*

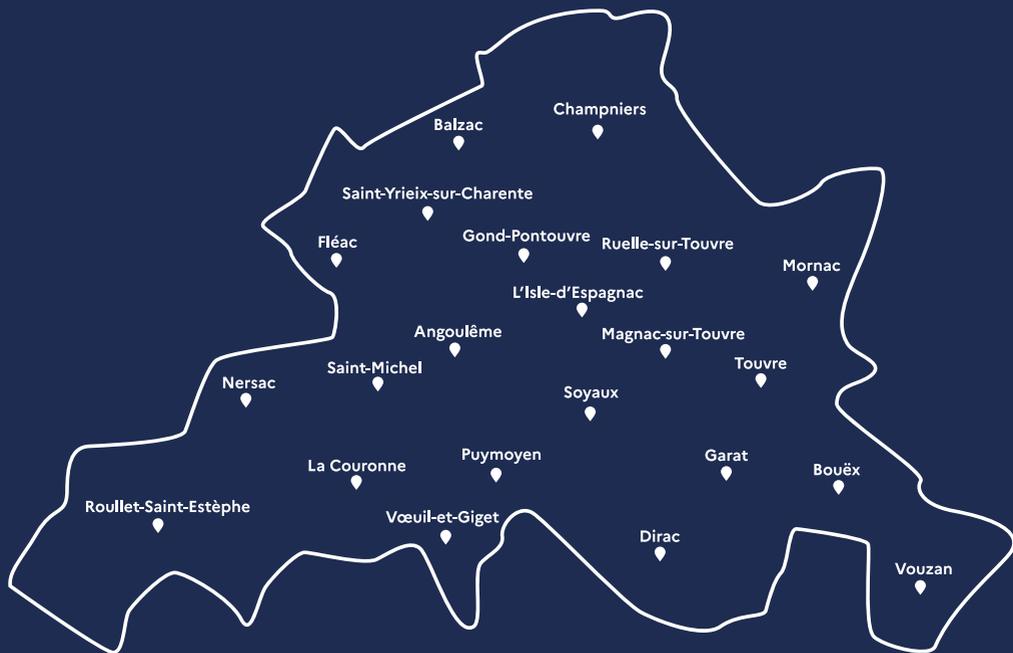
UN TRAVAIL PLUS ACCESSIBLE

➔ Avec le dispositif **1 jeune 1 solution** qui facilite l'emploi des jeunes et a déjà permis à plus de **3 millions** d'entre eux de trouver une solution !

➔ Un taux de chômage au plus bas depuis 2008, à **7,6 %** grâce aux nombreuses réformes engagées depuis 2017 !

THOMAS MESNIER

DÉPUTÉ DE LA
1ÈRE CIRCONSCRIPTION
DE CHARENTE



Impression réalisée par l'Imprimerie Valantin - Papier certifié PEFC

CONTACTER VOTRE DÉPUTÉ

PAR TÉLÉPHONE



au numéro suivant :
05 45 25 62 77

PAR COURRIER



à l'adresse suivante :
14 rue Saint-André
16000 Angoulême

PAR MAIL



à l'adresse suivante :
contact@thomasmesnier.fr

PAR SCAN



www.thomasmesnier.fr

@ThomasMesnier.fr

@MESNIERThomas

Thomas Mesnier